

REINSCRIPTIONS D.U.T. 2^{ème} ANNEE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2009/2010

ETUDIANTS INSCRITS à l'I.U.T. en 08/09
en D.U.T.

ATTENTION

Admis en 2^{ème} Année

EXCLUSIVEMENT PAR INTERNET

du 9/07/09 au 15/09/09 *exclus*,

**AVANT VOTRE SAISIE, PENSEZ À VOUS MUNIR
DE VOTRE N° DE CARTE D'ETUDIANT,**

Vous devez procéder à votre réinscription en ligne

www.unice.fr

INSCRIPTIONS

REINSCRIPTION

Institut Universitaire de Technologie

Recherche par parcours >>> DUT >>> Choisir votre formation

Le dossier imprimé devra être retourné avec le chèque par courrier postal, ainsi que les pièces demandées :

- Copie attestation sécurité sociale en cours
- Notification d'attribution conditionnelle de bourse 09/10 (boursiers)
- Situation militaire si changée depuis la 1^{ère} année (JAPD ou recensement)